

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 11 (1875)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

11^e année.



1^{er} Mars 1875.

N^o 5.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Les ardoises à l'école primaire. — L'enseignement de la composition d'après le cours de langue de Larive et Fleury. — Correspondance neuchâteloise. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Les ardoises.

Il y a quelques dizaines d'années l'ardoise régnait en maîtresse à l'école et appartenait aux moyens d'enseignement absolument indispensables. L'ardoise pour l'élève était ce que fut l'Écu pour le chevalier au moyen-âge. C'était aussi un meuble de famille qu'une génération transmettait à l'autre et pour beaucoup de gens l'échelon sur lequel ils s'élevaient au faite de l'art....

Le beau temps de l'ardoise est passé. Dans beaucoup d'écoles on en a circonscrit l'usage à la division inférieure. Encore n'y domine-t-elle pas exclusivement et se voit-elle disputer la place par le papier mâché. Dans les divisions plus hautes, elle a dû se retirer devant son grand rival, le papier. Où les grand-pères et les pères employaient le burin ou le crayon, le petit-fils fait ses barbouillages, ses gribouillages, ses ratures et ses pâtés avec la plume d'acier. Le chiffon fixé à la table noire par un cordon a dû céder le pas à la gomme à effacer. Le calcul sur l'ardoise ne se fait plus guères non plus dans les écoles actuelles; le monde actuel calcule par écrit. Autre temps, autres mœurs.

Cette transformation est-elle utile, était-elle nécessaire? Pas le moins du monde. La mode a encore une fois substitué à l'or pur un misérable Ruolz. L'ardoise avait de grands avantages que le papier n'a pas remplacés et ne remplacera pas. Mais jetez donc un coup d'œil sur le papier où ces enfants promènent leurs plumes. Peut-on voir quelque chose de plus triste que ces ratures continuelles de chiffres erronés et ces pâtes non moins fréquents que l'enfant essaie de faire disparaître avec sa langue? Vit-on jamais feuille de papier plus sale, plus repoussante, une chose plus faite pour détruire tout sentiment d'ordre et de propreté que nos prétendus cahiers d'école? Jamais l'ardoise n'a présenté de tels inconvénients. Il suffisait d'un léger mouvement de la main pour corriger les fautes et rendre aux traits leur forme correcte sans qu'il y parût.

La tentative de remplacer la pierre par certain papier qui ne sert qu'un jour a été déplorable. Ce prétendu moyen d'enseignement est plutôt un moyen d'abrutissement. Il en serait autrement des plaques de cuivre de Faber, si le prix de ce produit le mettait à la portée de la bourse des pauvres.

C'est quand on parle des pauvres surtout qu'on regrette l'ardoise et qu'on ne peut se défendre d'une certaine indignation en réfléchissant à l'immense quantité de cahiers et de feuilles de papier dépensés en pure perte et qui, en fin de compte, vont droit à la corbeille aux rognures. Se figure-t-on les récriminations et les imprécations contre l'école auxquelles la manie des cahiers a déjà donné lieu contre l'école dans les familles pauvres? Les instituteurs et les commissions d'école ne savent-elles pas qu'il est des enfants qui sont obligés de prendre sur le nécessaire et de se passer de manger pour acheter les cahiers qu'on leur impose l'obligation de se procurer?

Quel crime a donc commis cette pauvre ardoise qu'il se soit élevé un tel *tolle* contre elle? Son seul défaut est d'agacer les nerfs par certain bruit ⁽¹⁾. Mais si la discipline est bonne, cet inconvénient disparaîtra. Les anciens instituteurs aimaient l'ordre autant que les nouveaux et savaient le maintenir quand même. Si l'emploi des ardoises est bruyant, il y a un bon moyen d'y remédier, c'est de rendre l'étude agréable et le bruit des ardoises ne vous dérangera pas. Celui qui veut imposer la discipline du dehors au dedans n'y réussira pas et se place sur un mauvais terrain.

« Mais, dit-on encore, l'ardoise engendre la dissipation; l'idée que l'on peut » effacer à volonté ce que l'on écrit fait qu'on n'y apporte aucune attention » sérieuse, tandis que ce qui est écrit sur le papier y reste; on le sait et l'on » y prend garde. » Ce sont là des phrases qui sonnent bien à l'oreille, mais de raison, il n'y en a qu'une apparence. Celui qui écrit sur l'ardoise sait qu'il peut corriger ses fautes, il est vrai, mais cette certitude au lieu de l'engager à mal faire l'encourage, au contraire, par l'espoir de pouvoir dérober aux yeux d'autrui la trace de ses fautes, pendant que celui qui écrit dans

(1) Il en est d'autres que l'auteur passe sous silence et que nous relèverons dans un prochain article consacré à défendre la thèse contraire.

un cahier doit porter jusqu'au bout la peine de ses erreurs ou recourir pour les faire disparaître à des moyens énergiques; il n'aura plus de goût à son travail. Ce que l'enfant qui se sert de l'ardoise peut refaire deux, trois, quatre fois, s'il est nécessaire, l'écolier qui emploie le papier ne peut le faire qu'une fois, c'est-à-dire qu'il doit réussir du premier coup comme s'il était maître dans son art. L'élève qui écrit sur l'ardoise s'accoutumera à ne livrer qu'un travail revu et corrigé; celui qui écrit sur le papier se contentera à meilleur marché, parce que la nature de la matière dont il se sert ne lui permet pas d'y revenir et le contraint en échange à livrer des travaux médiocres. En résumé, je pense que notre mot d'ordre devrait être : « Vive l'ardoise, foin du papier ! » (D'après les *Freie blätter* de Vienne. Article de M. Major. A. D.

L'enseignement de la composition d'après le cours de langue de Larive et Fleury.

L'Educateur a déjà parlé des grammaires de *Larive* et *Fleury*. Cependant, comme il n'a été donné qu'un aperçu fort restreint des ouvrages dont il est ici question, on nous permettra d'attirer encore l'attention des amis de l'instruction sur un cours de langue qui est appelé à rendre de grands services aux écoles populaires.

Disons d'abord que, sous le rapport grammatical, les livres que nous examinons ne sont pas une étude sèche et aride des règles de la grammaire, avec des exercices d'application; c'est autre chose. Avant tout, les auteurs précités ont compris que l'enseignement de la grammaire doit avoir pour but, non-seulement la connaissance de l'orthographe, mais encore la culture de l'intelligence. Laissant de côté les principes minutieux et les longues théories, l'ouvrage s'occupe spécialement des connaissances usuelles et pratiques, sans négliger le côté moral et éducatif. Il y a plus : la composition, cette branche si importante de l'enseignement, marche de pair avec l'orthographe. De la première à la dernière page, l'attention de l'élève est sans cesse portée sur une foule de faits aussi variés qu'instructifs. Simplicité, clarté, concision dans l'exposé des règles, forme souvent neuve et toujours intéressante des exercices, choix heureux des sujets, tout contribue à rendre facile et attrayante une étude non moins aride que rebutante.

Se présente-t-il un mot difficile? le lexique placé à la fin de chaque volume vient en aide à l'enfant, et quelquefois aussi à l'instituteur. S'agit-il de faire une récapitulation? les élèves n'ont qu'à copier le questionnaire placé au bas de chaque page, ou, si l'on veut, un exercice théorique embrassant à lui seul un groupe de règles complet. Or, cela est d'un avantage signalé pour l'instituteur qui, tout en variant la forme de ses leçons, veut s'occuper d'une division plus faible ou plus avancée. Notons encore une innovation qui n'est pas sans importance. Nous voulons parler des textes suivis sur lesquels se font quantité d'exercices. Si excellentes qu'elles soient en elles-mêmes, les phrases isolées ne présentent jamais un sens aussi complet

et aussi instructif qu'un sujet d'une certaine étendue, lequel d'ailleurs élargit petit à petit le cercle restreint où se meut l'esprit de l'enfant. Mais tout n'est pas là, et nous pourrions citer encore plus d'un trait distinctif, qui donne aux ouvrages dont nous parlons une valeur justement méritée. Toutefois nous en resterons là sous ce rapport.

Les quelques lignes que nous venons de tracer suffisent à faire voir qu'un édifice grammatical établi de cette façon repose sur des bases solides et bien ordonnées. Ainsi que nous l'avons dit, les exercices d'orthographe sont mis en harmonie avec les devoirs de rédaction. L'idée est heureuse ; l'enseignement si difficile de la composition a, de même que les autres branches du programme, un plan bien conçu et bien tracé. Du commencement à la fin, les exercices de style marchent de front avec les thèmes grammaticaux. Déjà dans la *Première année de grammaire*, à la suite du Chapitre du Substantif, nous trouvons des exercices sur la formation du nom (primitifs, dérivés, diminutifs). Ce ne sont pas là seulement des exercices d'intelligence et de langue, mais encore des devoirs d'orthographe et d'invention qui impriment à l'enfance une première idée du mécanisme et du génie de la langue française. Citons un exemple. *Le mot PLANTE sert à former les dérivés suivants : plant, plantation, planter, plantage, planteur, plantoir.* Le sens de chacun de ces mots est naturellement indiqué. Voici encore d'autres exemples : *L'abricot croît sur l'abricotier. La pomme croît.....* Et plus loin : *Celui qui fait ou qui vend un chapeau est un chapelier.* Voilà pour les primitifs et les dérivés ; voici pour les diminutifs : *Un petit bâton est un bâtonnet. Un petit garçon est un garçonnet.* Comme on le voit, ces exercices à la fois faciles et intéressants ne constituent nullement un travail anticipé.

Aux exercices dont nous venons de parler, on aurait peut-être pu ajouter les suivants, et que nous intitulerons : *Construction de petites phrases à l'aide de différents noms.* Un exemple sur la disposition et l'artifice de ces espèces de devoirs fera mieux saisir notre pensée. Écrivons :

I. *Table. Vache. Pommier.*
Etoile. Rose.

II. *Animal. Meuble.*
Fleur. Arbre. Astre.

Après avoir choisi un mot convenable dans chaque colonne, l'élève écrit : *La table est un meuble. Les tables sont des meubles. La vache est un animal. Les vaches sont des animaux.* Et ainsi de suite.

D'autres exercices d'invention se trouvent dans l'ouvrage qui a pour titre : *Exercices français de première année.* Ce livre est le complément de la Première année de grammaire. Voici deux exemples assez différents l'un de l'autre : 1^o *Philippe a moulu le blé* Cette phrase doit être transformée de la manière suivante : *Le meunier a moulu le blé.* 2^o *Les cheveux sont sur...* Dans cette dernière phrase, il s'agit d'indiquer le lieu où se trouvent les objets représentés par les noms figurant comme sujets. On n'a pas oublié non plus les phrases dont le sens est à compléter. Exemple : *Le construit les maisons.* Dans tous ces devoirs, l'attention de l'enfant est mise en éveil à chaque pas. C'est à l'élève de trouver, d'inventer soit un mot, soit une idée.

Aux chapitres de l'Adjectif, les devoirs de style se poursuivent. Ce sont des exercices sur la formation des adjectifs. Exemple. *De vertu, on a fait l'adjectif VERTUEUX ; de roi, on a fait l'adjectif ROYAL.* Les adjectifs diminutifs forment aussi le sujet de quelques leçons. Exemple. *Ce qui tire sur le bleu est bleuâtre. Ce qui tire sur le gris est grisâtre.*

Des exercices sur le contraire des adjectifs trouvent ici leur place. Exemple. *Ce ou celui qui n'est pas favorable est défavorable.*

Comme dans le chapitre du nom, on aurait pu ajouter encore quelques devoirs sur la construction de simples propositions au moyen de noms et d'adjectifs. Exemple :

Noms.	Adjectifs.
<i>Dieu. Diamant. Hiver.</i>	<i>Précieux. Lourd.</i>
<i>Chien. Plomb.</i>	<i>Eternel. Froid. Fidèle.</i>
<i>Dieu est éternel.</i>	<i>Le diamant est précieux.</i>

Enfin, dans le chapitre du Verbe se terminent les exercices de composition. Il s'agit toujours de la formation des mots. Primitifs, dérivés, contraires et préfix, sont tour à tour le sujet d'un devoir où la simplicité ne le cède pas à l'attrait.

Dans la *Deuxième année de grammaire*, les exercices de style et de composition prennent une allure plus franche et plus marquée. De même que dans la *Première année*, ces exercices viennent se placer à la suite de chaque chapitre. « Et, — pour emprunter ici la parole des auteurs, dans la préface » du livre de l'élève, — comme les exercices du style vont du mot à la phrase, de la phrase au sujet traité, l'enfant apprend à composer sans presque s'apercevoir qu'il compose. »

Le premier exercice de rédaction que nous rencontrons dans la *Deuxième année* est un devoir sur le nom mis en apostrophe. C'est un exercice d'invention comme ceux qui vont suivre sur le sujet et les deux principaux compléments direct et indirect. On avance pas à pas, des exemples bien choisis appuient la règle, quelques mots inconnus attirent l'attention de l'élève et le forcent à recourir au lexique ; par-ci par-là, quelques règles de syntaxe les plus importantes, redressent, au fur et à mesure que l'on progresse, ces locutions vicieuses dont le jeune âge prend si aisément l'habitude. Enfin des exercices sur la définition du substantif terminent le chapitre du nom. On le voit, il s'agit, par ces exercices simples et variés, d'habituer l'enfant à la construction de la phrase la plus élémentaire.

Des exercices analogues à ceux que nous venons de mentionner viennent se grouper à la suite des chapitres de l'adjectif qualificatif. Tantôt ce sont des leçons sur l'adjectif employé comme épithète ou comme attribut ; tantôt, des noms qu'il s'agit de transformer en adjectifs équivalents, ou réciproquement. Exemple : *La vie de l'homme, la vie humaine.* Ou bien : *Un caractère irascible est un caractère prompt à s'irriter.* Ce passage de la définition au mot, et vice-versa, est d'un grand secours pour l'intelligence d'un morceau.

Avant d'aborder l'étude du pronom, nous retrouvons des exercices d'invention et de réflexion. Ici, ces devoirs de composition entrent dans une

nouvelle phrase : ce sont surtout des descriptions de lieux connus. Sans qu'il s'en doute, l'élève, au moyen de quelques questions habilement disposées, fait la description d'une maison, puis d'une église, puis d'autres objets, tels que les animaux domestiques, les travaux de la campagne, l'éclairage, les meubles, etc. Quelques mots sur le style et ses principales qualités forment toute la théorie immédiate de ces exercices. L'exemple vaut mieux que le précepte ; la pratique instruit plus que la théorie.

Comme les chapitres précédents, le chapitre du Pronom renferme des devoirs sur la syntaxe ou l'arrangement des mots les plus indispensables. Grâce aussi aux exercices, qui précèdent toujours les devoirs de rédaction, les élèves appliquent avec aisance et sûreté les règles les plus indispensables de la grammaire. Vient ensuite une courte théorie sur l'art de bien lire, puis les exercices d'invention et de réflexion se continuent. *L'écriture*, le *chanvre*, le *prochain*, le *mensonge*, le *pain*, etc., tels sont les principaux sujets sur lesquels roulent diverses interrogations dont les réponses constituent de véritables compositions. Des exercices sur le sens propre et le sens figuré se présentent ensuite. Ces leçons sont aussi faciles qu'attrayantes. Quoi de plus simple en effet que la distinction du sens propre et du sens figuré de ces phrases-ci : *La racine du mal ; la racine d'un arbre. Le printemps de l'année ; le printemps de la vie.* Non-seulement ces espèces de devoirs offrent à l'enfant les différentes significations d'un mot, mais ils lui apprennent à faire connaissance avec ces expressions figurées qui, bien choisies et surtout pas trop multipliées, prêtent du charme et de l'intérêt au discours.

Après avoir parcouru, sous les formes les plus diverses et souvent les plus ingénieuses, une partie du chapitre du verbe, on s'arrête pour reprendre les exercices de style et de composition. Ici, c'est une fable dont on doit faire la lecture, et sur laquelle on adresse plusieurs questions ; les réponses écrites forment une nouvelle composition ; plus loin, c'est un morceau en prose qui doit être lu attentivement, puis, par l'entremise de plusieurs interrogations, transformé en récit écrit. Comme on peut le remarquer, cette méthode habitue les enfants à se rendre compte et du fond et de la forme du morceau littéraire qu'ils étudient. Les expressions heureuses, les tournures élégantes, l'enchaînement des idées, sont autant de points sur lesquels l'instituteur doit porter l'attention de ses élèves. « Car, ainsi que le disait » M. Guizot, les esprits ne deviennent grands qu'en se formant, dès l'enfance, à goûter les chefs-d'œuvre, à recueillir les trésors du passé. »

Faire naître des idées diverses, et les exprimer conformément à leur diversité, c'est précisément là que gisent les plus grandes difficultés de l'enseignement de la composition. Mais comment parvient-on à lever ces difficultés ? Pas autrement que par l'étude attentive et variée des bons modèles. Voilà le seul moyen d'élargir la sphère des idées de l'enfance, tout en lui apprenant à exprimer convenablement ses pensées. Ajoutons que le genre d'exercices dont nous parlons en ce moment, est des plus propres à activer l'imagination et à former le jugement du jeune âge.

Comme variété, on aurait peut-être pu introduire le système d'exercices dont suit un exemple :

FABRICATION DU PAPIER.

Le *papier* ne se fabrique-t-il pas avec des chiffons ou avec de vieux papiers? Ces chiffons ne sont-ils pas d'abord séparés en différentes catégories, suivant leur nature, leur couleur, leur degré de finesse ou de solidité? Ce triage achevé, ne soumet-on pas les chiffons à un lavage pour les abandonner durant un certain temps au pourrissage? Puis, à l'aide de cylindres métalliques, ne les divise-t-on pas dans une cuve? Par cette opération, n'obtient-on pas une pâte grise que l'on blanchit avec du chlore gazeux? N'est-ce pas avec cette pâte que l'on fait le papier? — Jusqu'à ce jour, la fabrication du papier n'a-t-elle pas subi de grandes améliorations? N'existe-t-il pas maintenant des mécaniques fort compliquées, qui fabriquent le papier sous la forme d'une longue bande que supporte une large étoffe de flanelle? Cette flanelle ne s'enroule-t-elle pas autour d'une série de cylindres? Arrivée à l'extrémité de la machine ou des rouleaux chauffés, la bande ainsi préparée n'est-elle pas découpée en dimension voulue, puis séchée dans une étuve?

En général, les matières animales, ainsi que la laine et la soie, ne sont-elles pas impropres à la fabrication du papier? La pâte des gros papiers servant à faire des sacs ou des enveloppes de paquets, ne contient-elle pas une assez grande quantité de paille hachée et de filasse?

Comme on le remarque sans peine, il s'agit tout bonnement ici de donner une autre tournure aux différentes propositions qui composent ce sujet. D'interrogatives qu'elles sont, les phrases deviennent affirmatives.

Dans la syntaxe du verbe, nous trouvons des devoirs sur l'inversion du sujet et du complément. C'est le moyen d'apprendre aux enfants à varier leur style et à éviter ces phrases banales et vulgaires commençant toujours par les mêmes mots.

Au chapitre XVI, les exercices de style et de composition entrent dans une nouvelle voie, et ici commence aussi un nouveau travail pour l'élève. Ce dernier doit composer lui-même de nouveaux sujets, en se guidant sur un canevas dont le choix a été fait de manière à lui faciliter sa tâche. Mais la tournure des phrases, les accessoires, les ornements, tout ce qui, en un mot, constitue l'artifice du style, est à trouver.

On le voit, l'élève est maintenant arrivé au genre narratif et descriptif. C'est la composition proprement dite.

Le dernier chapitre traite du style épistolaire. Parmi quelques données très pratiques sur la forme de la lettre, l'en-tête, le contenu et la signature, sont intercalés des sujets de lettres à développer. Ici, tout est pratique et usuel, et il serait superflu d'insister sur l'utilité de ce nouveau genre d'exercice. Partout les jeunes gens sont appelés à retrouver plus tard ce qui fait l'objet de ce chapitre.

C'est donc rendre à la jeunesse un service inappréciable que de l'habituer de bonne heure à rédiger ces conversations simples et naturelles que

se font entre elles deux personnes éloignées l'une de l'autre. La lettre, c'est, comme on l'a dit avec raison, le genre littéraire le plus universellement cultivé.

Voilà en quelques mots, la marche suivie par Larive et Fleury dans l'enseignement de la composition. La *Troisième année de grammaire*, qui est en préparation, complétera l'étude de cette branche.

A. PERRIARD, inst.

CORRESPONDANCE.

Couvet, 16 février 1875.

Voici la lettre adressée par le Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise, à M. le Dr Guillaume, concernant l'épargne dans l'école primaire.

L'*Educateur* ayant publié les conclusions de la section de Neuchâtel, j'ai pensé qu'il vous serait agréable de faire connaître à vos lecteurs l'opinion générale des instituteurs du canton. Agréez, etc.

Arthur FALLET.

A M. le Dr Guillaume, directeur du Pénitencier, à Neuchâtel.

La question de l'établissement d'une Caisse d'épargne dans l'école primaire a été examinée et discutée par les sections de la Société pédagogique neuchâteloise.

C'est le résumé des réponses que le Comité central a reçues, que nous avons l'honneur, Monsieur, de vous présenter :

Trois sections, tout en reconnaissant le but louable que se propose l'auteur de la proposition, se sont prononcées contre l'introduction d'une Caisse d'épargne dans les écoles primaires, pour les raisons suivantes :

1. L'école républicaine doit être avant tout égalitaire ; et la caisse d'épargne créerait nécessairement une petite aristocratie d'argent ; de plus, on verrait bientôt, d'une part, l'orgueil et la suffisance des riches, et de l'autre, l'envie et la jalousie des pauvres.

2. Il ne faut pas pousser trop loin, chez les enfants, le goût de l'économie, par crainte de développer en eux l'avidité ou même le penchant au vol. (Plusieurs chercheraient par tous les moyens possibles à augmenter leur bourse.)

3. Les mutations fréquentes chez les élèves et chez les instituteurs rendraient plus difficile encore une comptabilité déjà compliquée.

4. C'est trop engager la responsabilité de l'instituteur que d'en faire le banquier de ses élèves ; les erreurs commises dans les inscriptions seront presque toujours regardées comme une preuve de la mauvaise foi du maître.

5. La Caisse d'épargne de Neuchâtel ayant baissé, depuis une année, à 4 franc, le chiffre minimum portant intérêt, rend ainsi productifs tous les versements faits chez elle ; les parents peuvent y placer les sommes les plus minimes et cela sans l'intermédiaire de l'instituteur.

Deux sections, en se déclarant favorables en principe à l'idée émise par l'honorable M. Guillaume, proposent les amendements suivants sur la mise en pratique de cette institution :

1. Les épargnes confiées à l'instituteur pourraient servir à acheter aux déposants les livres rendus nécessaires par leur promotion dans une classe supérieure.

2. Il ne sera pas établi de caisse d'épargne proprement dite ; mais l'instituteur recevra les petites économies de ses élèves et les versera chaque trimestre à la caisse d'épargne. Le maître aura à sa disposition un carnet où tout souscripteur aura son chapitre. En outre, deux autres carnets seront établis pour chaque enfant ; l'un, dans lequel l'instituteur inscrira les sommes reçues, restera entre les mains des déposants ; l'autre, fourni par la caisse d'épargne, contiendra les versements de chaque trimestre avec les intérêts, et servira de décharge à l'instituteur.

3. Il serait fixé un chiffre minimum (5 ou 10 fr.) pour chaque versement.

J'extrais de la Réponse du Locle le paragraphe suivant :

« Nos collègues de la Sagne ont annoncé dans la discussion qu'ils ont depuis un certain temps cette institution dans leurs écoles, et qu'ils la recommandent, attendu qu'elle leur donne de bons résultats.

» Chaque élève qui veut faire un dépôt apporte un carnet sur lequel on inscrit d'un côté la somme reçue ; lorsque les versements ont atteint la somme de fr. 1, elle est inscrite sur l'autre page du carnet. Pour sûreté, l'agent de la caisse y appose sa signature.

» Une fois par semaine, à la sortie de l'école, les élèves qui ont des économies viennent en faire le dépôt entre les mains de leur maître, et celui-ci remet la somme une fois par mois chez l'agent de la Caisse d'Epargne. »

Modèle d'un carnet.

Epargnes à A P

1874. Décemb. 10	Remis fr. 10» —		Versements à la Caisse d'épargne.
» 12	» » 0» 10		Reçu le 31 décembre . . fr. 10» —
» 14	» » 0» 15		Signature de l'agent.

Une section ne s'est pas encore prononcée.

Monsieur,

Nous sommes ici l'organe du corps enseignant primaire, en vous remerciant pour l'intérêt que vous portez à tout ce qui se fait ou qui peut se faire pour le développement moral et intellectuel de nos enfants.

Agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Au nom du Comité central
de la Société pédagogique neuchâteloise :

Le Président, A. FALLET.

Couvet, le 2 Février 1875.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

GÉOGRAPHIE DU CANTON DE FRIBOURG, précédée d'une description de la ville de Fribourg, A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES. — Fribourg, librairie Labastrou 1875. Imprimerie Edouard Biemann. — Ouvrage approuvé pour les écoles du canton de Fribourg, par la Direction de l'instruction publique.

La première édition de ce manuel parut vers 1840. A part peut-être le plan général, on aurait de la peine à reconnaître aujourd'hui l'œuvre primitive, après toutes les transformations qu'elle a subies, toutes les améliorations et adjonctions qui y ont été successivement et très heureusement apportées. On peut même dire hardiment que nous avons une transformation presque complète, un travail à peu près nouveau.

La division de ce petit livre est des plus simples :

1. Notions préliminaires sur la géographie en général; 2. Description de la ville de Fribourg; 3. Environs du chef-lieu; 4. Le canton de Fribourg.

Cette dernière partie est subdivisée comme suit : I. Situation, étendue et limites; II. Aspect, montagnes et climat. III. Vallées, rivières, lacs, eaux minérales; IV. Agriculture, production, industrie et commerce; V. Population, caractère, mœurs, cultes et idiomes; VI. Voies de communication; VII. Division du canton et description de ses 7 districts ou préfectures, de la *Sarine*, de la *Singine*, de la *Gruyère*, du *Lac*, de la *Glane*, de la *Broye* et de la *Vereyse*.

L'ouvrage que nous annonçons n'offrira sans doute pas un bien vif intérêt à la plupart des lecteurs de l'*Educateur*, puisque cette publication est purement locale, cantonale et fribourgeoise. Nous n'en recommandons pas moins à nos collègues ce modeste petit livre, persuadé que nous sommes qu'il leur procurera utilité et agrément. Si nous n'avions pas pris nous-même une part si grande à cette réédition de la *Géographie du canton de Fribourg*, qui, en dépit des proportions si exigües du volume ⁽¹⁾, nous a coûté tant de recherches et de travail, nous prendrions la peine de faire ressortir un peu mieux la supériorité de cette édition sur toutes ses devancières, et notamment sur la précédente; mais on comprendra que nous laissions ce soin à d'autres moins intéressés dans leur amour-propre. Tout ce que nous avons voulu pour le moment, c'est attirer l'attention des amis de l'instruction populaire sur un manuel destiné aux écoles primaires d'un des principaux cantons de la Suisse romande, et qui nous semble avoir assez bien mérité d'inscrire en tête de sa première page cette épigraphe tirée d'Ebel :

Pour aimer la patrie, il nous faut la connaître :
Pour la connaître, il faut l'étudier.

A. M.

(1) 42 pages, avec un plan de la ville de Fribourg, et une carte du canton.

LE SOLDAT CHANTEUR. Recueil de 40 chansons, chants militaires patriotiques et romances avec refrains et chœurs. Paroles d'Oyex-DelaFontaine, musique de Henri Giroud. Chez ce dernier à Ste Croix et dans les librairies et magasins de musique, 1875. — Prix, 1 fr. 50.

Il y a quelques beaux chants patriotiques dans ce recueil ; d'autres ne sont que jolis et enfin, pour ne pas tout louer (ce qui serait banal), nous ajouterons que deux ou trois sentent trop la militairomanie, comme dans ce vers :

Descendants fiers de races fières.

Il y a trop de fierté de commande dans ce premiers vers du n° 8. Mais pour quelques paroles banales, il y a bien de l'entrain dans ce recueil et mainte chanson très-spirituelle, ainsi les *Corinthiens*, par exemple, composés en réponse au colonel Veillon, qui avait apostrophé ses soldats d'un *Allez-vous b.. de Corinthiens*.

« Il n'est point de mauvaise troupe,
» Dans ce pays, mon colonel !
» Mais ne prenez pas une loupe
» Pour nous voir trop au naturel.
» Schackos, uniformes, ni guêtres,
» Ne font pas les bons citoyens.
» St-Paul estima nos ancêtres :
» Vivent, vivent les Corinthiens. »

LEÇONS D'ARITHMÉTIQUE THÉORIQUE ET PRATIQUE, DE COMPTABILITÉ ET DE GÉOMÉTRIE USUELLE, A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, etc., par Ch. TRÉPIED, professeur de mathématiques, etc. Librairie de Ch. DELAGRAVE. — Paris.

Partir du concret pour en faire dégager le principe abstrait, appliquer ce principe à des problèmes empruntés à la vie pratique, amener l'enfant à inventer lui-même des questions nouvelles sur un sujet donné, telle est la méthode qu'a suivie l'auteur de ce petit traité d'arithmétique. Il comprend le calcul des nombres entiers, des nombres décimaux, des fractions ordinaires, le système métrique, les règles d'intérêt, d'alliage, etc., et une foule de problèmes très bien choisis.

L'auteur a donné la solution raisonnée de quelques-uns de ces problèmes afin que l'élève eût un modèle de la marche à suivre pour résoudre les autres. Ce petit cours d'arithmétique nous paraît digne de l'attention des instituteurs.

VIELLE.

COURS ÉLÉMENTAIRE DE TOPOGRAPHIE, accompagné de 96 vignettes intercalées dans le texte, par L. SONNET, inspecteur honoraire de l'académie de Paris. Librairie Hachette et Cie.

Dans un pays comme la Suisse où tous les citoyens peuvent être appelés sous les drapeaux et, dans un moment où l'on se préoccupe, à juste titre, de tout ce qui peut préparer et assurer l'éducation militaire de la jeunesse,

il est bon de signaler à l'attention publique tous les livres qui peuvent contribuer à atteindre ce but patriotique. Le traité élémentaire que vient de publier M. Sonnet, nous paraît remplir parfaitement cette condition et combler une lacune regrettable dans notre enseignement classique. M. Sonnet est avantageusement connu par ses ouvrages de mathématiques, et nul n'était plus apte que lui à nous initier à la connaissance de cette science qui est surtout du ressort des officiers du génie et de l'état-major. Mais les premiers éléments intéressent tous ceux qui, à un titre et à un degré quelconques, peuvent être appelés à exercer un commandement. Tous peuvent avoir besoin, à un moment donné, de savoir lire une carte topographique, de lever un plan, de faire un nivellement, d'opérer des *reconnaisances militaires*, etc., etc. Le livre de M. Sonnet apprend toutes ces choses d'une manière claire et précise, et l'on peut affirmer qu'il n'est guère possible de condenser sous un petit format, autant de notions utiles et une connaissance plus complète de la topographie. VIELLE.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

NEUCHÂTEL. — A la fondation de l'Académie en octobre 1866, cet établissement ne possédait qu'un petit noyau d'ouvrages donnés par le gouvernement. Les dons des professeurs, ceux de l'Etat, et une allocation du Grand Conseil en accrurent le nombre. Un bibliothécaire capable et zélé, M. le docteur et professeur G. Neumann, contribua à attirer l'attention et la sollicitude sur cette collection naissante. L'année dernière, M. Neumann eut l'heureuse idée de proposer des conférences payantes que les professeurs de bonne volonté donneraient pendant l'hiver pour accroître le fond de la Bibliothèque académique. Les cours de l'hiver 1873, rapportèrent la somme de 600 francs et valurent un nouvel accroissement à la collection des professeurs qui compte à l'heure qu'il est plus de 2000 volumes. Cette année, les conférences sont au nombre de 12, dont 10 ont été données jusqu'ici. M. *Rollier* a parlé de l'incinération, M. *Sacc*, du fer ; M. *Alaux*, de la religion ; M. *Gilliéron*, de l'Helvétie sous les Romains ; M. *Vielle*, de la pression atmosphérique ; M. *Préda*, de la poésie milanaise ; M. *Vuthier*, d'Horace, poète et philosophe ; M. *Nagel*, du christianisme et des nationalités ; M. *Vouga*, des côtes de la Ligurie ; M. *Dubois* a parlé de la science et de la foi, et M. *Morthier*, du rôle des champignons dans la nature.

Dans la conférence du corps enseignant académique, M. *Ayer*, recteur sortant de charge a été remplacé par M. le Dr *Neumann*, dans la séance du 12 janvier.

— M. *Soguel*, maître de langue française au Progymnase de Berthoud et à l'Ecole secondaire des filles de cette ville a été appelé aux fonctions de maître de langue à l'Ecole industrielle de la Chaux-de-Fonds et a reçu sa démission en tout honneur.

ZURICH. — Un instituteur ayant jugé à propos, dans ses leçons de physique et de chimie, de montrer à ses élèves comment on fabrique l'argent monnayé, la police est intervenue pour empêcher la circulation des produits de cette fabrication, lesquels, cependant, étaient trop grossiers pour tromper l'œil. A cette occasion, le *Landbote* de Winterthour recommande la prudence aux instituteurs.

— Le Conseil d'éducation a décidé de faire une nouvelle édition de l'atlas de Wettstein qui sera tirée à 15,000 exemplaires.

L'ouvrage de Vögelin et Muller pour l'histoire de la Suisse a été introduit dans les écoles et rendu obligatoire.

A la suite du congrès pédagogique de Winterthour, il a été fondé une Société pour le développement de cette partie intéressante de l'enseignement. La Société s'est constituée depuis à Baden et compte des membres de plusieurs cantons. Elle a décidé la fondation d'un organe. Le rédacteur désigné est M. Weissbrodt de Bâle. *Pädagogischer Beobachter* de Winterthour, N° 4 du 24 janvier 1875.

Les rédacteurs de cette feuille pédagogique dont nous avons annoncé l'apparition, sont MM. *Schnebeli*, instituteur, à Zurich; *Utzinger*, maître secondaire à Neumünster et *Schönenberger*, instituteur, à Unterstrass.

BERNE. — M. *Dängeli*, instituteur à la maison de force, caissier de la Société bernoise de secours mutuels, a célébré dernièrement son jubilé de 50 ans d'enseignement. Il a reçu à cette occasion, des deux directions d'éducation et de justice entendues à cet effet, une chaîne d'or.

FRIBOURG. — M. Auguste *Majeux*, Professeur à l'Ecole secondaire des Filles et co-rédacteur de notre Feuille, a été appelé aux fonctions de Directeur des Ecoles municipales (primaires et secondaires) du Chef-lieu par le Conseil Communal, dont il fait partie.

— Les amis de l'instruction et de l'éducation publique apprendront avec regret et indignation que M. Haas, directeur du collège de Morat, a donné sa démission à la suite des mauvaises chicanes que lui fait la commission scolaire nommée par le conseil communal. Ces chicanes avaient dégénéré en opposition systématique dont le *Murtenbieter* du 20 décembre stigmatise comme il le doit les agissements déplorables. Tout le monde rend justice aux mérites de M. Haas, à son dévouement, à ses talents et à la manière distinguée dont il remplissait ses fonctions. Au lieu de lui tenir compte des sacrifices qu'il fait au bien public et des avantages que rapporte à ses concitoyens l'établissement privé qu'il a fondé et qu'il dirige, à côté du collège, on a l'air de lui en faire un crime. Le *Murtenbieter* espère qu'il lui sera fait réparation des torts commis envers lui par la Commission et qu'on ne se bornera pas à déplorer une retraite, rendue nécessaire par la conduite d'une autorité dont le devoir eût été d'appuyer le chef du collège contre les mauvais procédés auxquels il est en butte après 10 ans de services dignes d'éloges.

SCHWYTZ. — M. Melchior Tschümperlin, commissaire épiscopal, a été élu, par Pie IX, camérier secret de S. S. Le *Volksschulblatt* loue avec raison les

services rendus par cet ecclésiastique depuis un grand nombre d'années à l'instruction publique, comme Directeur d'Ecole et Président de la commission de l'Ecole normale. M. Tschümperlin était en même temps, il y a quelques années, quand nous le connûmes, un des prêtres les plus éclairés et les plus libéraux de son canton. Mais ce serait le premier curé suisse dont, à notre connaissance, on récompenserait à Rome les services scolaires.

FRANCE. — Dans un discours prononcé à l'assemblée nationale sur la question de l'enseignement supérieur, Mgr Dupanloup a dit un mot remarquable : « Voyez l'Allemagne, l'Angleterre ! les hommes qui y sont le » plus honorés, sont les hommes enseignants. Quand le célèbre botaniste » de Candolle venait en France, il mettait sur ses cartes de visite M. de » Candolle. Quand il était en Allemagne, il signait le professeur de Can- » dolle. Il en est de même à Rome. Le baron Visconti aux yeux des » étrangers qui désirent voir Rome est le professeur Visconti...

» Là où l'enseignement supérieur n'est pas organisé, la culture de l'es- » prit court les plus grands risques. Au lieu des hommes de génie qui dé- » couvrent les astres et de nouveaux mondes, grâce à la profondeur et à la » sagacité de leur intelligence, vous n'aurez que des vulgarisateurs vulgai- » res, souvent présomptueux et stériles, et tous les progrès de la science » se détendront fatalement ; en un mot les Christophe Colomb de la science » vous manqueront et vous n'aurez que des navigateurs de la côte au lieu » des grands navigateurs. »

ANGLETERRE. — M. Stanley qui avait été chargé de se mettre à la recherche de Livingston en Afrique y a pris goût et s'est fait lui-même voyageur dans les contrées explorées par celui-ci avec tant de hardiesse. On a de lui une lettre de Zanzibar, du 15 novembre et par laquelle il annonce son départ pour l'intérieur de l'Afrique avec 400 hommes intrépides dont font partie plusieurs des vétérans qui ont déjà fait des voyages analogues avec Spete et Livingston les types de l'exploration. C'est là un des plus nobles emplois du courage et des connaissances que puisse faire un homme.

PORTUGAL. — Selon la feuille périodique intitulé : *Nacdo o Pais*, l'état de l'enseignement ne pourrait être plus lamentable à cause de la modicité des traitements des maîtres et des mauvaises conditions hygiéniques des écoles. Le traitement des maîtres n'excède pas 3 ou 4 francs par semaine.

« Les gouvernements de toutes les nations, dit avec beaucoup d'opportunité *El Magisterio español*, comprennent que l'enseignement est la base » de la société et que celui-ci ne peut progresser sans maîtres capables et » dignes. »

ALLEMAGNE. — La *Revue européenne* dit que l'empire allemande possède 150 écoles normales.

ESPAGNE. — Le *Magisterio español* de Madrid salue la haute mission d'Alphonse XII, qui est appelé, selon lui, à régénérer une nation jadis grande et glorieuse. Il est temps, dit notre collègue castillan d'abandonner les Chimères pour entrer dans une vie bien ordonnée par une bonne loi sur l'in-

struction publique et de l'instruction primaire par Salazar. C'est signé : Emilio Ruiz de Salazar.

SUÈDE. — Un élève avait à traiter le sujet suivant :

Discours du roi Gustave Adolphe à ses soldats avant de partir pour sa fameuse campagne en Allemagne. L'élève commence par ces mots : : « Soldats, sur le point de partir avec vous pour la guerre de Trente Ans, je vous exhorte à me suivre avec confiance et courage. »



PARTIE PRATIQUE.

L'école militaire de Thoune (Composition).

I.

Depuis (*plusieurs*) semaines, tout est en (*mouvement*) sur la (*grande*) plaine de (*Thoune*). Des centaines de tentes (*alignent*) leurs files (*blanches*) et (*régulières*); dès les (*premières*) lueurs de (*l'aube*), les (*trompettes*) et les (*tambours*) résonnent pour (*éveiller*) les miliciens (*endormis*). A la voix des (*chefs*), les bataillons se (*forment*) en (*longues*) colonnes (*sombres*) qui (*suivent*) les (*ondulations*) du terrain. Ces (*colonnes*) se brisent, se replient, (*décrivent*) des voltes, se (*massent*) en carrés (*compactes*), ou (*s'étendent*) en un (*rideau*) de tirailleurs. L'artillerie (*ouvre*) son feu, les échos des (*montagnes*) répètent les (*décharges*) comme le (*roulement*) du tonnerre, la fumée (*monte*) en (*épais*) nuages, au-dessous desquels (*apparaissent*) les (*canonniers*) qui remettent les pièces en (*position*) et les (*rechargent*); des cavaliers (*parcourent*) la plaine au galop; les carabiniers (*sortent*) de la forêt, (*rampent*) derrière les buissons comme (*des bêtes fauves*), et se (*faufilent*) dans leurs embuscades; les sapeurs du génie (*élèvent*) des retranchements, (*creusent*) des fougasses, (*blindent*) des réduits, (*lient*) des gabions, pendant que les (*pontonnières*) robustes accourant (*au bord de l'Aar*) (*jettent*), en quelques (*minutes*), sur le (*courant*) rapide, des (*ponts*) temporaires sur lesquels (*défilent*) les escadrons de (*cavalerie*) les (*batteries*) d'artillerie, les compagnies et les bataillons de (*carabiniers*) et les (*compagnies*) de pontonniers et de guides.

II.

Cependant on (*allume*) les feux des (*cuisines*), on y (*suspend*) des (*guirlandes*) de bidons. Quand la (*soupe*) est faite, la troupe (*forme*) les (*faisceaux*), les joyeux gars (*s'asseyent*) en riant autour des (*gamelles*). C'est le (*beau*) moment de la journée : l'esprit (*éclate*), les plaisanteries se (*croisent*), les (*bons*) mots et les rires (*joyeux*) se mêlent au (*pétitement*) des (*tisons*) flambants qui (*s'éteignent*) peu à peu, pendant qu'une (*fanfare*) lointaine fait entendre une de ces (*mélodies*) alpestres si (*chères*) aux enfants (*de la Suisse*).

Le soir, quand le soleil (*est descendu*) derrière le sombre (*rempart*) du (*Stockhorn*), les trompettes (*sonnent*) la retraite, et les tambours leur (*ré-*

pondent) dans les divers (*quartiers*) du (*camp*). Encore quelques chansons, encore quelques (*récits*) quelques (*gais*) propos autour du feu (*de bivouac*), puis chacun regagne sa (*tente*), et l'on n'entend plus, dans le silence (*de la nuit*), que les appels des (*sentinelles*) et les rondes des (*officiers*), qui viennent (*s'assurer*) si les hommes (*de garde*) sont (*à leur poste*) et (*veillent*), et si le service (*de sûreté*), service d'une importance (*extrême*), se fait (*sérieusement*), comme en temps (*de guerre*) et en présence (*de l'ennemi*).

D'après *Louis Favre*, v. Bibl. univ., fév. 1875, pag. 275 et 276.

A. M.

Phrases à analyser.

1. Sans éducation il avait appris tout ce que la raison fait apprendre à ceux qui l'écoutent.

2. J'écouterai ceux-ci et je vous répéterai mot pour mot tout ce que je leur aurai entendu dire.

3. Quand j'aurais encore conservé quelque espérance, mon maître, que je vis dans l'après-dîner, me l'eût fait perdre entièrement.

4. Il faut avoir entendu raconter cette scène à M. de Saint-Pierre lui-même, pour se faire une idée de tout ce qu'elle lui fit éprouver.

5. L'éloquence de la chaire a fait couler des larmes pour des hommes qu'on n'avait jamais vus agir, ni entendu vanter.

6. Souvent nous faisons venir de l'étranger et nous payons très cher des objets que nous pourrions faire confectionner tout aussi bien et à moins de frais par nos professionnels indigènes.

7. Nous leur avons entendu adresser des reproches par des personnes auxquelles le souvenir du passé devrait faire tenir une autre conduite.

A. M.

AVIS.

Sont considérées comme définitivement abonnées à l'EDUCATEUR, pour la présente année, toutes les personnes qui ne nous ont pas renvoyé le N° 1 ou le N° 2, avec le mot REFUSÉ accompagné de leur signature.

Avis concernant la Rédaction.

Tous les **journaux** qui font l'échange avec l'*Educateur* (de France, d'Italie, de Belgique, d'Espagne, d'Allemagne, de Russie, etc.), doivent être adressés, non pas à Fribourg, mais à M. le professeur A. DAGUET, à Neuchâtel.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.